



Circulaire n°4155

# Circulaire

aux administrations communales

**Objet : Réunions régionales d'information sur le Paquet « problématique de la criminalité liée aux stupéfiants »**

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe une circulaire de Monsieur le Ministre de la Sécurité Intérieure concernant le sujet sous rubrique.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding



Luxembourg, le 15 juin 2022

Dossier suivi par :  
Nathalie Medernach  
247-74652  
nathalie.medernach@msi.etat.lu

**Objet : Réunions régionales d'information sur le Paquet « problématique de la criminalité liée aux stupéfiants »**

Madame, Monsieur,

Je suis heureux de pouvoir vous annoncer l'organisation de quatre réunions régionales d'information sur le Paquet « problématique de la criminalité liée aux stupéfiants », qui avaient malheureusement dû être reportées en 2021 à cause de la pandémie du Covid19. Ces réunions s'inscrivent dans la suite des travaux sur la problématique de la criminalité liée aux stupéfiants, qui est l'une des priorités que mon ministère poursuit ensemble avec les partenaires ministériels et les communes.

Les réunions auront lieu dans les régions correspondant aux quatre régions policières aux dates suivantes :

- le 27/06/2022 à 17.00 à Esch-sur-Alzette, Hôtel de Ville
- le 04/07/2022 à 17.00 à Luxembourg Ville, Ministère de la Sécurité intérieure - Kirchberg
- le 06/07/2022 à 18.00 à Diekirch, Centre culturel Al Seeërei
- le 13/07/2020 à 18.00 à Grevenmacher, « op Flohr »

Depuis l'adoption du Paquet<sup>1</sup> « problématique de la criminalité liée aux stupéfiants » par le gouvernement en Conseil en octobre 2021, certains projets et mesures du catalogue ont déjà pu être concrétisés et les réflexions de part et d'autre, ainsi que les sujets à considérer ont évolué.

Il m'importe de présenter nos avancées et d'échanger avec les élus locaux sur les outils à disposition des communes et de discuter de possibles solutions, en présence des ministères impliqués et de la Police grand-ducale, dans un esprit de responsabilité partagée et selon l'approche holistique sur laquelle repose le Paquet. La mise en œuvre reste un travail de longue haleine, qui demande l'implication de toutes les parties concernées par la problématique de la criminalité liée aux stupéfiants. Il s'agit d'une réunion technique pour les communes, non pas d'un événement grand public.

<sup>1</sup> Vous trouverez de plus amples informations sur le Paquet « problématique de la criminalité liée aux stupéfiants », ainsi que le contenu du catalogue de mesures des cinq ministères impliqués actuellement, sur le site du ministère de la Sécurité intérieure

<https://msi.gouvernement.lu/fr/dossiers.gouvernement%2Bfr%2Bdossiers%2B2022%2Bpaquet-mesures-criminalite-stupefiants.html>



Un bilan des travaux menés par le groupe de suivi et un état des lieux sur l'avancée des mesures sera présenté en octobre 2022 à la Chambre des Députés. Les communes étant pourtant les premières concernées par les défis et les solutions à mettre en œuvre sur le terrain, il m'importe d'aller à leur rencontre et d'inclure leurs expériences et bonnes pratiques dans le Paquet, qui se veut un document évolutif et vivant.

Je souhaite par la présente vous inviter cordialement à vous inscrire à une réunion régionale d'information, de préférence la réunion organisée dans la région dont relève votre commune, en retournant la fiche d'inscription ci-jointe au secrétariat du MSI ([secretariat@msi.etat.lu](mailto:secretariat@msi.etat.lu)) **jusqu'au vendredi 24 juin 2022 au plus tard.**

Les inscriptions reçues après ce délai ne pourront plus être prises en compte pour des raisons d'organisation.

En espérant pouvoir vous accueillir et en vous remerciant d'avance pour votre intérêt, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Ministre de la Sécurité intérieure  
Henri KOX